

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, mardi 30 Janvier 2024 à 19h00.

Sont présents à cette séance :
Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Francis Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 3 Monsieur Stéphane Veilleux
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion et renonce à l'avis de convocation.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

- * Ouverture de la séance
- 1. Autorisation pour demande d'assistance financière achat de livres
- 2. Mandat MRC
- 3. Autorisation dépôt projet PAVL
- 4. Support pour le programme ado en cavale de la maison des jeunes
Beauce-Sartigan
- 5. Paiement Vacances Service incendie
- 6. Modification prix Carte loisir et service pour non résident
- 7. Signature acte notarié
- 8. Paiement REER employés municipaux
- 9. Mise en demeure Sonorisation TL
- 10. Adoption règlement emprunt
- 11. Lancement appel d'offres
- 12. Mandat surveillance MRC projet rang 4 Nord
- 13. Entente rue Boulanger
- 14. Période de Questions
- 15. Fermeture de la séance

❖ OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance extraordinaire ouverte.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

1- AUTORISATION POUR DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE ACHAT DE LIVRES

2024-01-031

Considérant que le conseil municipal désire bonifier sa bibliothèque municipale avec l'achat de livres;

Considérant que la Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce a par le passé fait des dons à la bibliothèque;

Considérant que l'achat de nouveaux livres pour les enfants serait apprécié;

En conséquence, il est proposé par Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la demande d'assistance de 1500\$ soit faite à la Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce pour l'achat de livres pour la bibliothèque municipale.

2- MANDAT MRC

2024-01-032

Considérant que le conseil désire entretenir son réseau routier;

Considérant que la MRC peut fournir son expertise pour ce projet;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le mandat soit donné à la MRC pour le projet d'entretien du réseau routier.

3- AUTORISATION DÉPÔT PROJET PAVL

2024-01-033

Considérant que le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures des réseaux routiers local et municipal dont elles ont la responsabilité;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL ;

Considérant que la municipalité de St-Honoré-de-Shenley doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

Considérant que la Municipalité de St-Honoré-de-Shenley choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'estimation détaillée du coût des travaux;

Considérant que la Municipalité de St-Honoré-de-Shenley autorise le dépôt de la demande d'aide financière, confirme sa contribution financière au projet et autorise un de ses représentants à signer cette demande;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de la Municipalité de St-Honoré-de-Shenley autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que monsieur Dany Quirion et Pier-Olivier Busque sont dûment autorisés à signer tout document ou entente à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

4- SUPPORT POUR LE PROGRAMME ADO EN CAVALE DE LA MAISON DES JEUNES BEAUCE SARTIGAN

2024-01-034

Considérant que la MDJ Beauce Sartigan offre le programme ado en cavale pour les jeunes de 11 à 17 ans ;

Considérant que la MDJ Beauce Sartigan demande un support financier municipal de 50\$ par jeune de St-Honoré inscrit ;

Considérant que la responsable des sports, loisir et culture veut offrir cette opportunité aux adolescents de St-Honoré ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisir et culture à appuyer le projet ;

Que la municipalité assumera sa part à même le budget des activités du camp de jour ;

Que la responsable des sports, loisirs et culture est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande ;

5- PAIEMENT DE VACANCES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

2024-01-035

Considérant que les employés municipaux ont le droit à des vacances;

Considérant que les vacances doivent être versées;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de vacances aux employés municipaux.

6- MODIFICATION PRIX CARTE LOISIR ET SERVICE POUR NON-RÉSIDENTS

2024-01-036

Considérant que la municipalité gère un service de carte loisir pour les résidents et les non-résidents ;

Considérant que la Municipalité subit des hausses de coûts d'entretien de ces infrastructures ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture a déposé une nouvelle grille tarifaire pour ces services en sports, loisirs et culture ;

En conséquence, il est proposé par Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la nouvelle grille tarifaire déposée par la responsable des sports, loisirs et culture pour ses services offerts de carte loisir et les services aux non-résidents.

7- SIGNATURE ACTE NOTARIÉ

2024-01-037

Considérant que le conseil désire faire la vente du lot 5060359 ;

Considérant que cette source d'eau passe du domaine public au domaine privé ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à entreprendre les démarches nécessaires pour vendre le lot 5060359.

8- PAIEMENT REER EMPLOYÉS MUNICIPAUX

2024-01-038

Considérant que les employés municipaux désirent cotiser à leur REER;

Considérant que le conseil s'engage à leur verser un montant pour leur cotisation;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la contribution de la municipalité soit versée aux employés municipaux pour leur REER.

9- MISE EN DEMEURE SONORISATION TL

2024-01-039

Considérant le contrat intervenu entre la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley et l'entreprise individuelle Sonorisation TL appartenant à monsieur Tony Lessard le 31 octobre 2022 pour la fourniture et l'installation d'équipement de sonorisation et d'éclairage pour le spectacle de Phil Lauzon du 24 juin 2023;

Considérant le paiement d'un montant de 5 289,89\$ effectué par la Municipalité le 31 octobre 2022 en contrepartie de l'obligation pour laquelle Sonorisation TL s'était engagée;

Considérant que Sonorisation TL n'a pas été en mesure de remplir ses engagements pour cause de maladie;

Considérant que la Municipalité a dû trouver un remplaçant, à trois jours de la date du spectacle, pour remplir les obligations pour lesquelles Sonorisation TL s'était engagée;

Considérant que la Municipalité a tenté à plusieurs reprises d'obtenir le remboursement du montant de 5 289,89\$ versé à Sonorisation TL pour le contrat qu'elle n'a pas honoré;

Considérant le refus ou l'omission de Sonorisation TL de rembourser la somme de 5 289,89\$ à la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que, pour les motifs énoncés au préambule de la présente, le conseil mandate le cabinet d'avocats Tremblay Bois Mignault Lemay s.e.n.c.r.l. pour représenter la Municipalité dans ce dossier et pour entamer les démarches juridiques, incluant l'envoi d'une mise en demeure et le dépôt d'une procédure judiciaire, afin de récupérer la créance impayée découlant de l'inexécution du contrat par Sonorisation TL.

10- ADOPTION RÈGLEMENT EMPRUNT RANG 4 NORD

2024-01-040

Considérant qu'un avis de motion du règlement d'emprunt 233-2024 a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 janvier 2024;

Considérant qu'un projet de règlement a dûment été déposé et qu'une présentation de celui-ci a été faite auprès des membres du conseil lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 janvier 2024;

Considérant que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement numéro 233-2024 et ont pu émettre leur opinion à cet effet;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et appuyé par monsieur Cédric Quirion et résolu unanimement d'adopter le règlement

numéro 233-2024, intitulé RÈGLEMENT NUMÉRO 233-2024 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 1 279 232.79\$ pour des Travaux au Rang 4 nord.

11- LANCEMENT APPEL D’OFFRES RANG 4 NORD

- 2024-01-041** **Considérant** que le conseil désire débiter des travaux dans le Rang 4 Nord;
- Considérant** que le conseil désire aller en appel d’offres;
- En conséquence**, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l’unanimité des conseillers présents ;
- Que** le conseil municipal mandate la MRC Beauce Sartigan pour retourner en appel d’offres pour le rang 4 Nord.

12- MANDAT SURVEILLANCE PROJET RANG 4 NORD

- 2024-01-042** **Considérant** que le conseil désire débiter des travaux dans le Rang 4 Nord;
- Considérant** que la MRC peut effectuer la surveillance des travaux;
- En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l’unanimité des conseillers présents ;
- Que** le mandat pour la surveillance des travaux dans le Rang 4 Nord soit donné à la MRC.

13- ENTENTE LOT 5818691

- 2024-01-043** **Considérant** que le propriétaire du lot 5818691 demande une entente de prolongation du délai;
- Considérant** que le conseil mandate la firme d’avocat à fournir une entente avec le propriétaire du lot 5818691;
- En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l’unanimité des conseillers présents ;
- Que** le conseil mandate la firme d’avocat à fournir une entente avec le propriétaire du lot 5818691.

14-PÉRIODE DE QUESTIONS

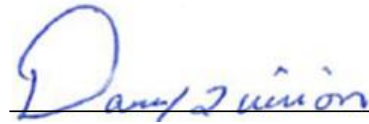
Aucune question n’a été posée

15-FERMETURE DE LA SÉANCE

2024-01-044

Il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 20 h 45.



Dany Quirion, maire



Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier